



## Ville de **PINCOURT**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance régulière du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 15 janvier 2008**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Michel Kandyba

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, Claude Comeau, André D'Aragon, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron et Michel Pratte

Sont aussi présents: M<sup>me</sup> Danielle Carbonneau, assistante greffière et M. Michel Perrier, directeur général

- 2008-01-001      SUJET:    OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE JANVIER 2008
- PROPOSÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
                         APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
                         ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- À 19 h 35, d'ouvrir la séance régulière du mois de janvier 2008.
- 2008-01-002      SUJET:    DISPENSE DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 11 ET 12 DÉCEMBRE 2007
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
                         APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
                         ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'accorder une dispense de lecture des procès-verbaux des séances des 11 et 12 décembre 2007, copies desdits procès-verbaux ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.
- 2008-01-003      SUJET:    APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 11 ET 12 DÉCEMBRE 2007
- PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
                         APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
                         ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'approuver les procès-verbaux des séances des 11 et 12 décembre 2007.
- 2008-01-004      SUJET:    DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES
- Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est
- PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
                         APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
                         ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



## Ville de **PINCOURT**

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de décembre 2007 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (liste numéro MP-2008-01)

2008-01-005

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des contrats qu'il a autorisés pour le mois de décembre 2007 conformément à l'article 6.3 du Règlement numéro 716. (liste numéro C-2008-01)

2008-01-006

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de décembre 2007 conformément au Règlement numéro 716.

2008-01-007

SUJET: ADOPTION D'UN NOUVEL ORGANIGRAMME À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2008

Considérant la recommandation de la Commission administrative du 26 novembre 2007, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le nouvel organigramme de la structure organisationnelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, tel que déposé.



## Ville de **PINCOURT**

2008-01-008

**SUJET: AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE PRÉSENTER LA DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DE LA BAIE DAOUST ET PARC BELLEVUE EN UN PARC RIVERAIN, LA RENATURALISATION DES BERGES ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES DANS LE CADRE DU TROISIÈME PLAN D'ACTION POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX BERGES ET AUX PLANS D'EAU DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL**

---

Considérant le Troisième plan d'action pour l'accessibilité aux berges et aux plans d'eau de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ;

Considérant la volonté de la Ville de Pincourt de mettre en valeur ses espaces bleus en permettant l'accès à la population aux plans d'eau tout en préservant l'environnement, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la direction générale à déposer la demande de financement pour le projet de réaménagement du parc de la Baie Daoust et du parc Bellevue en un parc riverain, la renaturalisation des berges et le développement des équipements nautiques auprès de la CMM.

D'assurer la CMM que la Ville de Pincourt s'engage à assumer sa part d'investissement dans le projet pour un montant de 352 121,18 \$.

2008-01-009

**SUJET: AUTORISATION À AGIR AU NOM DE LA VILLE DE PINCOURT DANS LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DE LA BAIE DAOUST ET DU PARC BELLEVUE EN UN PARC RIVERAIN, LA RENATURALISATION DES BERGES ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES DANS LE CADRE DU TROISIÈME PLAN D'ACTION POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX BERGES ET AUX PLANS D'EAU DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL**

---

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron , conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Michel Kandyba, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à agir pour et au nom de la Ville de Pincourt dans le projet de réaménagement du parc de la Baie Daoust et du parc Bellevue en un parc riverain, la renaturalisation des berges et le développement des équipements nautiques dans le cadre du Troisième plan d'action pour l'accessibilité aux berges et aux plans d'eau de la Communauté métropolitaine de Montréal.



## Ville de **PINCOURT**

2008-01-010

SUJET: ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2008 À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ET AU CENTRE DE RESSOURCES MUNICIPALES EN RELATIONS DU TRAVAIL ET RESSOURCES HUMAINES

---

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'adhésion pour l'année 2008 à l'Union des municipalités du Québec.

Que la cotisation annuelle au montant de 5 985,50 \$, toutes taxes incluses, soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-494.

D'autoriser l'adhésion pour l'année 2008 au Centre de ressources municipales en relations du travail et ressources humaines.

Que la cotisation annuelle au montant de 4 331,24 \$, toutes taxes incluses, soit imputée au poste budgétaire 02-160-00-419.

2008-01-011

SUJET: APPUI À LA RÉSOLUTION NUMÉRO 719-12-2007 DE LA VILLE DE TERREBONNE – *RÈGLEMENT SUR L'ÉTABLISSEMENT DES QUOTES-PARTS ET LEUR PAIEMENT PAR LES MUNICIPALITÉS FAISANT PARTIE DE LA CMM*

---

Considérant l'amendement au *Règlement sur l'établissement des quotes-parts et leur paiement par les municipalités faisant partie de la CMM* au sujet du financement des équipements métropolitains que sont le Jardin botanique, l'Insectarium, le Planétarium, le Biodôme et le Cosmodôme ;

Considérant que la section 2 du règlement de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) prévoit qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, le déficit de ces équipements sera réparti aux municipalités de la CMM selon leur potentiel fiscal respectif allégeant ainsi la part de la Ville de Montréal d'environ 5,4 millions de dollars aux dépens de toutes les autres municipalités de la CMM ;

Considérant que ce règlement, sans modification, équivaut pour la Ville de Pincourt à des sommes supplémentaires à payer pour les équipements à caractère métropolitain ;

Considérant que la Ville de Pincourt préconise la reconduction de la formule de répartition actuelle jusqu'en 2013, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt appui la Ville de Terrebonne afin que soit reconduite la formule de répartition actuelle jusqu'en 2013.



## Ville de **PINCOURT**

Que la Ville de Pincourt demande au maire de Montréal, ainsi qu'à tous les représentants de la Ville de Montréal au Conseil d'administration de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de respecter l'esprit et l'engagement pris lors de la signature du pacte fiscal, et ce, concernant la reconduction de la formule de répartition actuelle du financement des équipements métropolitains.

Que copie de la présente résolution soit transmise au maire de la Ville de Montréal et président de la CMM, monsieur Gérald Tremblay, au maire de Laval et président du Caucus des municipalités de la Métropole de l'Union des municipalités du Québec, monsieur Gilles Vaillancourt, à toutes les Villes et Municipalités régionales de comté de la CM.

2008-01-012

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de décembre 2007 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2008-01-013

SUJET: DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA TRÉSORIÈRE

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt du certificat de la trésorière n° 2007-12, tel que préparé par madame Céline Bussièrès, trésorière.

2008-01-014

SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 109 660 \$ DU SURPLUS ACCUMULÉ RÉSERVÉ DE 2007 POUR FINANCER L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE INCENDIE

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'affecter un montant de 109 660 \$ du surplus réservé de 2007 pour financer l'achat d'un camion véhicule incendie.



## Ville de **PINCOURT**

- 2008-01-015      SUJET:    AFFECTATION D'UN MONTANT DE 40 000 \$ DU SURPLUS ACCUMULÉ NON RÉSERVÉ POUR FINANCER LA RÉFECTION EXTÉRIEURE DE L'HÔTEL DE VILLE
- PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'affecter un montant de 40 000 \$ du surplus accumulé non réservé pour financer la réfection extérieure de l'hôtel de ville.
- 2008-01-016      SUJET:    AFFECTATION D'UN MONTANT DE 27 000 \$ DU SURPLUS NON RÉSERVÉ POUR FINANCER L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE L'HÔTEL DE VILLE – PROJET GEN-2008-302
- PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser l'affectation d'un montant de 27 000 \$ du surplus non réservé pour financer l'aménagement intérieur de l'hôtel de ville, projet GEN-2008-302.
- 2008-01-017      SUJET:    AFFECTATION D'UN MONTANT DE 19 000 \$ DU SURPLUS NON RÉSERVÉ POUR FINANCER L'ACHAT D'AMEUBLEMENT POUR LA SALLE DE CONFÉRENCE PROJET GEN-2008-303
- PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser l'affectation d'un montant de 19 000 \$ du surplus non réservé pour financer l'achat d'ameublement pour la salle de conférence, projet GEN-2008-303.
- 2008-01-018      SUJET:    DÉPÔT DES COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt des comptes rendus ci-après énumérés des commissions du conseil municipal:
- Commission administrative : aucun
- Commission de développement et de services aux citoyens : aucun



## Ville de **PINCOURT**

Commission de sécurité publique :

- 10 décembre 2007

Commission technique:

- 17 décembre 2007

Comité consultatif d'urbanisme : aucun

2008-01-019

SUJET : OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT D'UN ROULEAU COMPACTEUR À ASPHALTE – ENT-07-12

Suite à l'ouverture des soumissions et à l'analyse faite par monsieur Jean-Marc Guy, chef de division Entretien, il est

PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat pour l'achat d'un rouleau compacteur à asphalte au plus bas soumissionnaire conforme, soit "Équipement fédéral", pour un montant de 35 315,00 \$ taxes en sus, selon leur document de soumission déposé.

Que cette dépense soit imputée au règlement numéro 777.

2008-01-020

Amendée par  
Résolution  
# 2008-03-092

SUJET: AUTORISATION AUX SERVICES TECHNIQUES – DIVISION ENTRETIEN – D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIQUES POUR L'ACQUISITION D'UN TRACTEUR TONDEUSE AVEC CABINE

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le chef de Division entretien des Services techniques de la Ville de Pincourt, monsieur Jean-Marc Guy, à lancer un appel d'offres publiques pour l'acquisition d'un tracteur tondeuse avec cabine pour un montant n'excédant pas 62 500,00 \$, taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-300-40-085.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en 5 paiements annuels égaux de 12 500,00 \$ à compter de l'exercice financier 2009.

2008-01-021

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – RÉFECTION DE LA GRILLE D'ÉCOULEMENT À LA CASERNE D'INCENDIE



## Ville de **PINCOURT**

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser les Services techniques de la Ville de Pincourt à faire effectuer la réfection de la grille d'écoulement à la caserne d'incendie par un fournisseur conforme pour un montant n'excédant pas 9 000,00 \$, taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-220-40-088.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en 5 paiements annuels égaux de 1 800,00 \$ à compter de l'exercice financier 2009.

2008-01-022

SUJET : DÉPENSES EN IMMOBILISATION FINANÇÉES PAR LE FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENTS – ACQUISITION DE MOBILIER DE PARCS

PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le chef de Division entretien des Services techniques de la Ville de Pincourt, monsieur Jean-Marc Guy, à procéder à l'acquisition de mobilier de parcs auprès de fournisseurs conformes pour un montant n'excédant pas 35 000,00 \$, taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de parcs, terrains de jeux et stationnements et soit imputée au poste comptable 22-700-40-895.

2008-01-023

SUJET: AUTORISATION AUX SERVICES TECHNIQUES – DIVISION ENTRETIEN – D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PAR INVITATION POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le chef de Division entretien des Services techniques de la Ville de Pincourt, monsieur Jean-Marc Guy, à aller en appel d'offres par invitation pour l'achat des équipements suivants:

- 1 pompe de 4 pouces
- 1 remorque fermée
- 1 laveuse à trottoir
- 1 tracteur pour le lignage des terrains sportifs
- 1 remorque épandeur

Pour un montant n'excédant pas 87 000,00 \$, taxes incluses.



## Ville de **PINCOURT**

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée aux postes 22-300-40-089, 22-300-40-086, 22-300-40-084, 22-300-40-087 et 22-300-40-088.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en 5 paiements annuels égaux de 17 400,00 \$ à compter de l'exercice financier 2009.

2008-01-024

**SUJET : RENOUELEMENT DU CONTRAT DE GÉRANCE DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES – 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2008 AU 31 JANVIER 2009**

---

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De renouveler le contrat de gérance des ouvrages d'assainissement des eaux usées avec « Nouvelle Technologie (TEKNO INC.) » pour la deuxième année d'option de renouvellement de contrat, soit du 1<sup>er</sup> février 2008 au 31 janvier 2009, au montant de 75 760,86 \$, toutes taxes et indexation incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-414-06-412.

2008-01-025

**SUJET : RENOUELEMENT DU CONTRAT POUR LA MANUTENTION, LE TRANSPORT, LA VALORISATION ET/OU L'ENFOUISSEMENT DES BOUES DE L'USINE D'ÉPURATION POUR 2008**

---

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De renouveler le contrat pour la manutention, le transport, la valorisation et/ou l'enfouissement des boues de l'usine d'épuration (EXP-05-010) pour l'année 2008 avec la compagnie R.C.I. Environnement inc., au montant de 260 676,91 \$, toutes taxes, redevance et augmentation de tonnage incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-414-06-498.

2008-01-026

**SUJET : PAIEMENTS MENSUELS – JANVIER 2008**

---

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer les décomptes progressifs et les factures d'honoraires professionnels suivants :



## Ville de **PINCOURT**

### A) CDGU

Pour le projet spécial GEN-2007-313, la somme de 3 133,63 \$ représentant le paiement du décompte progressif n° 6, et final, pour les honoraires professionnels de génie pour la réfection d'une partie du boulevard Cardinal-Léger entre l'avenue Forest et le boulevard de l'Île.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-401-10-528

### B) LABORATOIRES A.B.S. INC.

Pour le projet spécial GEN-2007-313, la somme de 4 506,72 \$ représentant le paiement du certificat n° 2 pour la facture n° 4819 pour les frais de laboratoire dans le projet de réfection d'une partie du boulevard Cardinal-Léger entre l'avenue Forest et le boulevard de l'Île.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-401-10-528.

### C) LABORATOIRES A.B.S. INC.

Pour le projet spécial GEN-2007-313, la somme de 3 122,12 \$ représentant le paiement du certificat n° 3, paiement partiel de la facture n° 4961, pour les frais de laboratoire dans le projet de réfection d'une partie du boulevard Cardinal-Léger entre l'avenue Forest et le boulevard de l'Île.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-401-10-528.

### D) GROUPE IMMOBILIER GRILLI INC.

Pour le projet GEN-2005-301, la somme de 2 712,39 \$ représentant la quote-part de la Ville pour le paiement du certificat n° 3 pour les travaux de pavage et bordures dans le cadre des travaux de la phase IV du projet domiciliaire « Domaine de la Forêt ».

Que cette dépense soit imputée au règlement numéro 765.

2008-01-027

SUJET : POLITIQUE CONCERNANT LES BACS DE RECYCLAGE

Suite à l'approbation de la Commission technique du 17 décembre 2007, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter la politique de gestion des bacs de recyclage sur le territoire de la Ville de Pincourt.



## Ville de **PINCOURT**

- 2008-01-028      SUJET : AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES - SERVICES PROFESSIONNELS – PROJET DE MISE À NIVEAU DE L'USINE D'ÉPURATION – PROJET SPÉCIAL GEN-2007-302
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le directeur des Services techniques à aller en appel d'offres pour les services professionnels de génie concernant le projet de mise à niveau de l'usine d'épuration – projet spécial GEN-2007-302.
- 2008-01-029      SUJET : APPROBATION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE GÉNIE CONCERNANT LES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DE L'USINE D'ÉPURATION – PROJET SPÉCIAL GEN-2007-302
- PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'approuver les critères d'évaluation et de pondération de l'appel d'offres pour les services professionnels de génie concernant la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de mise à niveau de l'usine d'épuration – projet spécial GEN-2007-302.
- 2008-01-030      SUJET : NOMINATION DU SECRÉTAIRE ET DES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE GÉNIE CONCERNANT LES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DE L'USINE D'ÉPURATION – PROJET SPÉCIAL -GEN-2007-302
- PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- Que monsieur Hans-Gabriel Christoph, directeur des Services techniques, soit nommé secrétaire du comité de sélection de l'appel d'offres pour les services professionnels de génie concernant la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de mise à niveau de l'usine d'épuration – projet spécial GEN-2007-302.
- Que messieurs Michel Perrier, directeur général, Richard Dubois, directeur du Service de l'aménagement du territoire, Simon Grenier, directeur des Loisirs et Services Communautaires et madame Nicole Drouin, greffière, soient nommés à titre de membres dudit comité.



## Ville de **PINCOURT**

- 2008-01-031      **SUJET : MAJORATION DES TAUX HORAIRES POUR LE TEMPS DE CASERNE ET DE FORMATION – SERVICES D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ INCENDIE**
- 
- Considérant l'approbation de la Commission administrative spéciale du 12 décembre 2007, il est
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser la majoration des taux horaires pour les Services d'urgence et de sécurité publique de la façon suivante :
- de 10 \$ à 12 \$ pour le temps de caserne;
  - de 8 \$ à 10 \$ pour le temps de formation.
- Que cette majoration soit rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- 2008-01-032      **SUJET : APPROBATION DU PROJET N<sup>o</sup> 2241640-T1-D01 – TELUS MOBILITÉ**
- 
- PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'entériner l'approbation du 6 décembre 2007 du projet n<sup>o</sup> 2241640-T1-D1 soumis par Telus Mobilité concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.
- 2008-01-033      **SUJET : DÉROGATION MINEURE – 394, CARDINAL-LÉGER (LOT 1 721 699)**
- 
- Considérant que toutes les exigences prévues par la loi sur l'aménagement et l'urbanisme et le Règlement numéro 616 ont été observées, il est
- PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- Que le préambule fasse partie de la résolution.
- Que la marge latérale droite de 7,6 mètres soit réduite à 4,94 mètres pour le garage attaché à la maison au 394, Cardinal-Léger.
- 2008-01-034      **SUJET : APPROBATION DU PLAN DE SUBDIVISION N<sup>o</sup> S/D 2856, MINUTE 10061 – LOTS 4 116 290 À 4 116 292 (PROVIGO)**
- 
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



## Ville de **PINCOURT**

Suite au rapport préparé par le Service de l'aménagement du territoire, d'entériner l'approbation, tel que présenté, du plan de subdivision n° S/D 2856, minute 10061, en date du 29 novembre 2007, soit les lots projetés 4 116 290 à 4 116 292 au cadastre officiel du Québec, préparé par monsieur Benoît Rolland, arpenteur géomètre, et dûment approuvé par monsieur Richard Dubois, t.p. directeur, Service de l'aménagement du territoire.

Que le paiement d'une somme égale à dix pour cent (10%) de la valeur du terrain, prévue à l'article 3.4.2.4.c du règlement de lotissement n° 614, ne soit pas exigé, car l'opération cadastrale a pour fin d'identifier au plan de cadastre officiel un lot déjà subdivisé.

2008-01-035	<p><b>SUJET: APPROBATION DES PROJETS N<sup>OS</sup> ING-25994 RÉSEAU : 1083245 ET ING-28649 RÉSEAU : 1092047 – VIDÉOTRON LTÉE</b></p> <hr/> <p>PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>D'entériner l'approbation des projets suivants soumis par Vidéo-tron Ltée concernant des travaux à exécuter sur le territoire de la Ville de Pincourt :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a) projet n° ING-25994 réseau : 1083245 en date du 12 décembre 2007;</li><li>b) projet n° ING-28649 réseau : 1092047 en date du 19 décembre 2007.</li></ul>
2008-01-036	<p><b>SUJET : APPROBATION DU P.I.I.A. – MODÈLE DE MAISON – PROJET « DOMAINE DE LA FORÊT »</b></p> <hr/> <p>PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>D'approuver le P.I.I.A. pour le modèle de maison « Le diamant avec garage » de Habitation K.B. Inc. pour la future construction au 803, des Aulnaies (lot 3 378 484) et que ce modèle soit ajouté aux modèles déjà approuvés pour le projet « Domaine de la Forêt ».</p>
2008-01-037	<p><b>SUJET: DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES 2008 DE LA VILLE DE PINCOURT</b></p> <hr/>



## Ville de **PINCOURT**

Considérant que la Ville de Pincourt a inscrit une valeur de plus de 2 000 000 \$ dans la rénovation de ses infrastructures en 2008, notamment, et sans s'y restreindre, la mise à niveau de l'usine de traitement des eaux usées, la réfection de la rue Lussier ainsi que le boulevard Cardinal-Léger entre la 5<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> Avenue ;

Considérant que la Ville de Pincourt a effectué des travaux de canalisation sur la 7<sup>e</sup> Avenue en 2007 et que la chaussée devrait normalement être refaite, selon les données de notre programme d'entretien, en 2008, il est

**PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De demander à monsieur Yvon Marcoux, député de Vaudreuil, une aide financière de 75 718 \$ représentant les coûts de réfection de la 7<sup>e</sup> Avenue.

2008-01-038

**SUJET: MODIFICATION AU CONTRAT DE TRAVAIL DU CHEF DE DIVISION PRÉVENTION DES SERVICES D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ INCENDIE**

---

Considérant l'approbation de la commission administrative spéciale du 12 décembre 2007, il est

**PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De modifier le contrat de travail du chef de Division prévention des Services d'urgence et de sécurité incendie afin que celui-ci passe d'une durée déterminée à indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

2008-01-039

**SUJET: NOMINATION DE MADAME NATHALIE BOISVERT AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS**

---

Considérant l'approbation de la commission administrative spéciale du 12 décembre 2007, il est

**PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De nommer madame Nathalie Boisvert au poste de directrice adjointe des Services administratifs et financiers et assistante-trésorière à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.



## Ville de **PINCOURT**

D'autoriser le maire, monsieur Michel Kandyba, et le directeur générale, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le contrat de travail de madame Nathalie Boisvert.

### PÉRIODE DE QUESTIONS:

La période de questions a débuté à 20 h 06 et s'est terminée à 20 h 50.

2008-01-040

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 15 JANVIER 2008

PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 51, de lever la séance du 15 janvier 2008.

---

MICHEL KANDYBA, MAIRE

---

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE